C : Corrosif

**Distributeur responsable**
TRANSGOURMET
1 à 11 Rue Puits Dixme
94577 ORLY CEDEX

## 1. Identification du produit et de la société

| | |
|---|---|
| Identification du produit | : Liquide. |
| Identification de la société | : TRANSGOURMET<br>1 à 11 Rue Puits Dixme<br>94577 ORLY CEDEX |
| Nom commercial | : DETARTRANT WC GEL API. |
| Type de produit | : Produit de nettoyage. Détartrant parfumé pour sanitaires. |
| Usage | : Industriel.<br>Réservé à un usage professionel. |

## 2. Identification des dangers

| | |
|---|---|
| Phrases relatives aux dangers | : Corrosif. |
| Mode d'exposition dominant | : Inhalation. Contact avec la peau et les yeux. |
| Symptômes liés à l'utilisation | |
| - Inhalation | : Toux. Gorge douloureuse. Essoufflement.<br>L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. |
| - Contact avec la peau | : Rougeurs, douleur. Provoque de graves brûlures. |
| - Contact avec les yeux | : Risque de lésions oculaires graves. Rougeurs, douleur. Larmes. Vision brouillée.<br>Très irritant pour les yeux.<br>Sensation de brûlure. |
| - Ingestion | : Danger sérieux par ingestion. Gorge douloureuse. Sensation de brûlure. Douleurs abdominales, nausées. Crampes. |

## 3. Informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

| Nom de la substance | | Valeur(s) | n° CAS / n° EINECS / Index CE | Symbole(s) | Phrase(s) R |
|---|---|---|---|---|---|
| Acide phosphorique | : | 0,1 à 1 % | 7664-38-2 / 231-633-2 / 015-011-00-6 / ----- | C | 34 |
| Ethanol | : | 1 à 1 % | 64-17-5 / 200-578-6 / 603-002-00-5 / ----- | F | 11 |
| Alcool Ethoxylé | : | 0,1 à 0,5 % | 160875-66-1 / ----- / ----- / ----- | Xn | 22-41 |

Autres informations : Ce produit contient les substances allergisantes suivantes : Linalol (N° CAS : 78-70-6)

## 4. Mesures de premiers secours

| | |
|---|---|
| Premiers soins | |
| - Inhalation | : Amener la victime à l'air libre. Mettre la victime au repos. Emmener à l'hôpital. |
| - Contact avec la peau | : Enlever vêtements et chaussures contaminés. Rincer abondamment à l'eau.<br>Consulter un médecin si l'irritation se développe. |
| - Contact avec les yeux | : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la |

## 4. Mesures de premiers secours (suite)

douleur, les clignotements, le larmoiement ou la rougeur persistent.

- Ingestion : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir, à cause des effets corrosifs. Emmener à l'hôpital.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

| | |
|---|---|
| Classe d'inflammabilité | : Le produit n'est pas inflammable. |
| Moyens d'extinction | : Produit chimique sec. Dioxyde de carbone. AFFF. |
| Incendies avoisinants | : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. |
| Protection contre l'incendie | : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. |
| Procédures spéciales | : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. |

## 6. Mesures en cas d'épandage accidentel

| | |
|---|---|
| Précautions individuelles | : Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. |
| Précautions pour l'environnement | : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.<br>Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. |
| Mesures après fuite / épandage | : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats. Diluer les résidus et rincer. |

## 7. Manipulation et stockage

| | |
|---|---|
| Général | : Eviter toute exposition inutile. |
| Mesures techniques de protection | : Familiariser le personnel à l'usage correct des équipements de protection respiratoire. |
| Stockage | : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de brouillards et/ou de vapeurs. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Protéger du froid. |
| Manipulation | : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. |

## 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

| Nom de la substance | Valeur(s) | n° CAS / n° EINECS / Index CE | Symbole(s) | Phrase(s) R |
|---|---|---|---|---|
| | | | Protection individuelle | |

| | |
|---|---|
| - Protection respiratoire | : Equipement de protection respiratoire approprié. |
| - Protection des mains | : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. |
| - Protection de la peau | : Prévoir une protection de la peau adaptée aux conditions d'utilisation. |
| - Protection des yeux | : Lunettes de sécurité. |
| - Ingestion | : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. |
| Hygiène industrielle | : L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition.<br>Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition. |

## 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle (suite)

Limites d'exposition professionnelle : VLE = 5 ppm = 7,6 mg/m3 pour le chlorure d'hydrogène (N°CAS 7647-01-0)

## 9. Propriétés physiques et chimiques

| | |
|---|---|
| Etat physique | : Liquide visqueux. |
| Couleur | : Bleu(e). |
| Odeur | : Agréable. |
| pH | : 1 |
| T°d'ébullition initiale [°C] | : 95 |
| T° d'ébullition finale [°C] | : 110 |
| Densité | : 1.01 +/-0.01 |
| Pression de vapeur [hPa] | : Non applicable. |
| Pression de vapeur mm/Hg | : Non applicable. |
| Viscosité | : Aucune donnée disponible |
| Solubilité dans l'eau | : Le produit coule dans l'eau et s'y dissout/disperse. |
| Point d'éclair [°C] | : Non applicable. |
| Temp. d'autoinflammation [°C] | : Non applicable. |
| Limites d'explosivité inférieures [%] | : Non applicable. |
| Limites d'explosivité supérieures [%] | : Non applicable. |
| Log P octanol / eau à 20°C | : Non applicable. |

## 10. Stabilité et réactivité

| | |
|---|---|
| Produits de décomposition dangereux | : Selon les conditions du procédé, des produits de décomposition dangereux peuvent être générés. |
| Réactions dangereuses | : Réagit violemment avec : Bases. |
| Propriétés dangereuses | : Le contact avec des substances métalliques peut libérer de l'hydrogène gazeux inflammable. Attaque les métaux. |

## 11. Informations toxicologiques

| | |
|---|---|
| Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] | : Aucune donnée disponible |
| Admin. cutanée (lapin) DL50 [mg/kg] | : Aucune donnée disponible |

## 12. Informations écologiques

| | |
|---|---|
| DCO-valeur [mg/l] | : Aucune donnée disponible |
| DBO5-valeur [mg/l] | : Aucune donnée disponible |
| Biodégradation [%] | : > 90 |

## 13. Mesures relatives à l'élimination

Elimination des déchets : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/ nationaux en vigueur.

## 14. Informations relatives au transport

Etiquette(s) de danger

| | |
|---|---|
| - Proper shipping name | : UN3264 LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (Acide phosphorique), 8, III, (E) |
| - No ONU | : 3264 |
| - I.D. n° : | : 80 |
| - Tremcard nr. | : 82 |
| - ADR/RID | : Group : III<br>Class : 8 |

## 15. Informations réglementaires

| | |
|---|---|
| Symbole(s) | : Corrosif. |
| Phrase(s) R | : R35 - Provoque de graves brûlures. |
| Phrase(s) S | : S02 - Conserver hors de portée des enfants.<br>S03/07/09 - Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais bien ventilé.<br>S20/21 - Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.<br>S24/25 - Eviter le contact avec la peau et les yeux.<br>S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.<br>S28 - Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.<br>S36/37/39 - Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.<br>S45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). |

## 16. Autres informations

Autres données : Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au règlement (CE) N° 1907/2006 du parlement Européen et du Conseil.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

**Fin du document**